

La réduction des déchets, tous ensemble à travers le PLPD* !

Avec l'arrivée de l'automne, les travaux d'entretien au jardin se profilent

... et génèrent des déchets de taille d'arbres et d'arbustes dont le volume peut être important. On ne sait pas toujours quoi en faire. Si leur évacuation en déchèterie est une solution, elle nécessite des déplacements en véhicule et engendre coûts de traitement et pollution atmosphérique.

Le broyage des végétaux est une solution efficace pour les valoriser sur place et réduire leur volume sans recourir à l'exportation et évacuation. Intéressante sur le plan écologique et économique, cette technique mérite que l'on s'y attarde.

Les végétaux ainsi broyés apportent des éléments fertilisants au sol cultivé ou aux plantations.

Le broyage c'est quoi ?

Le broyage consiste à transformer en copeaux (broyat) les résidus de taille et d'élagage d'arbres, de haies ou d'arbustes.



Le broyage pourquoi ?

➤ **Broyer pour couvrir le sol** : le "paillage" ou "mulching" permet de protéger et d'enrichir la terre de jardin pour une meilleure croissance des plantes.

➤ Broyer pour composter

Le broyat comme les feuilles mortes, est un complément aux déchets de cuisine et de jardin pour votre compost. Il se décompose plus rapidement et établit un bon rapport entre les déchets azotés et carbonés.

La recette : 1/3 de broyat ou feuilles mortes pour 2/3 de déchets verts en couches minces ou mélangées avec du marc de café, coquilles d'œufs...

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre est interdit et émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente (Chiffres Ministère de l'Environnement/ADEME).

Astuces

Vos branchettes peuvent aussi servir à allumer le poêle, le barbecue, à faire des plessis, des niches écologiques (pour les insectes, hérissons, troglodytes,...) ou réaliser un magnifique "lasagne de branches" en permaculture.

Créez partout de la biodiversité !

* **PLPD** : Programme local de prévention des déchets

Le broyage...un grand bienfait pour le jardin

Le broyage comment l'utiliser ?

Une couche de **2 à 5 cm de broyat** sur le sol préalablement désherbé, nivelé au râteau, puis humidifié, enrichit le sol, limite les arrosages et étouffe bien des adventices.

Les rameaux jeunes encore verts de moins de 4 cm de diamètre (appelés aussi BRF : Bois Raméal Fragmentés) contiennent beaucoup de sucres et de la lignine jeune, plus facile à décomposer par les micro-organismes du sol.

Le paillis : que des avantages !

- paillis : tontes, paille, foin, écorces, chanvre, lin, compost jeune, ...
- Apport d'éléments nutritifs
- Maintien des plantes en bonne santé
- Conservation de l'humidité du sol
- Protection contre les ruissellements
- Activation de la vie dans le sol par la création de mycorhizes (réseau de champignons microscopiques indispensables)
- Biodégradable et créateur d'humus fertile et fécond
- Couverture du sol avec effet "propre et rangé" des massifs faciles à désherber
- Aide à la reprise des jeunes arbres lors de leur plantation et des premières années.
- Un amendement gratuit et issu de votre jardin.

Retrouvez tous les numéros du **Info Zéro Déchet** sur le site du **SMICTOM** www.smictom-nord67.com

Si vous utilisez le **broyat de grosses branches** (+ 4 cm de diamètre), épandez au préalable du compost ou enfouissez de l'engrais vert pour éviter une faim d'azote (les microorganismes du sol utilisent l'azote du sol pour décomposer ce broyat au détriment des cultures). Par la suite, un équilibre se fera avec l'azote apporté par la décomposition du broyat.

Le broyat de conifères (thuyas, sapins,...) acidifie le sol et a aussi un effet "antigerminatif" sur les semences apportées par le vent, donc désherbant....et quel parfum !

Il offre la possibilité de **créer des allées de jardin** ou des petits espaces pour garder les pieds secs et propres (ex: devant le composteur ou sous un banc,...).

Au potager, toutes les plantes ne l'aiment pas : ne pas dépasser 20 % dans le broyat total utilisé.

Les branches de noyer doivent être pré-compostées pendant 4 mois avant utilisation (c'est un puissant insecticide nocif notamment pour les vers de terre au jardin).



Des composteurs sont à votre disposition auprès de votre communauté de communes au pris de 25 €.

Calendrier des animations zéro-déchet septembre-octobre 2019 :

☛ **Stands gestion des déchets verts et zéro déchet :**

☛ **Conférences/ateliers pratiques jardins zéro déchet :**

- **20 septembre 2019 à 20h** à la ferme Hoeffel, rue de l'église à Walbourg : projection du film « Qu'est-ce qu'on attend » sur Ungersheim, village alsacien en transition

☛ **Journées broyage**